

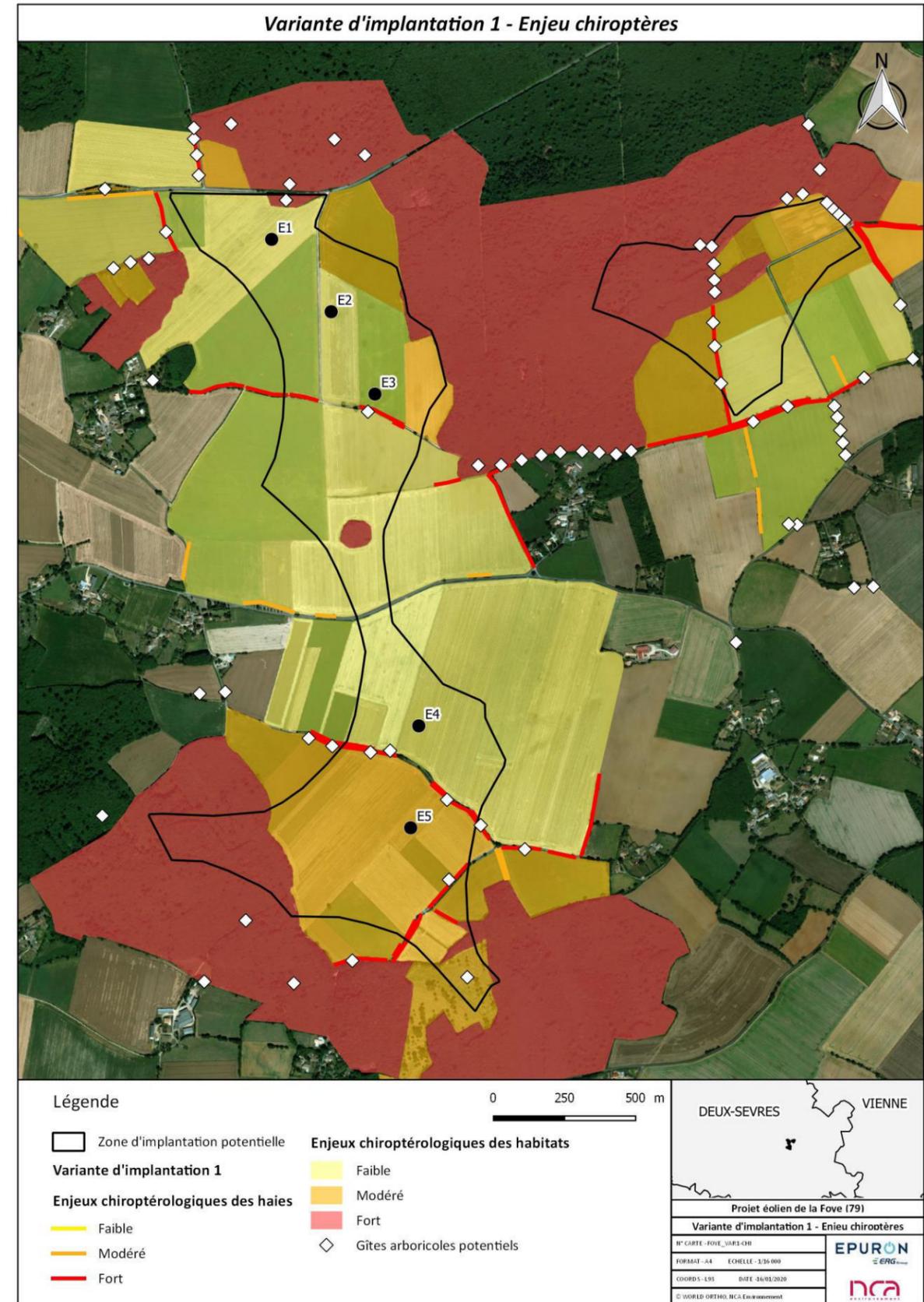
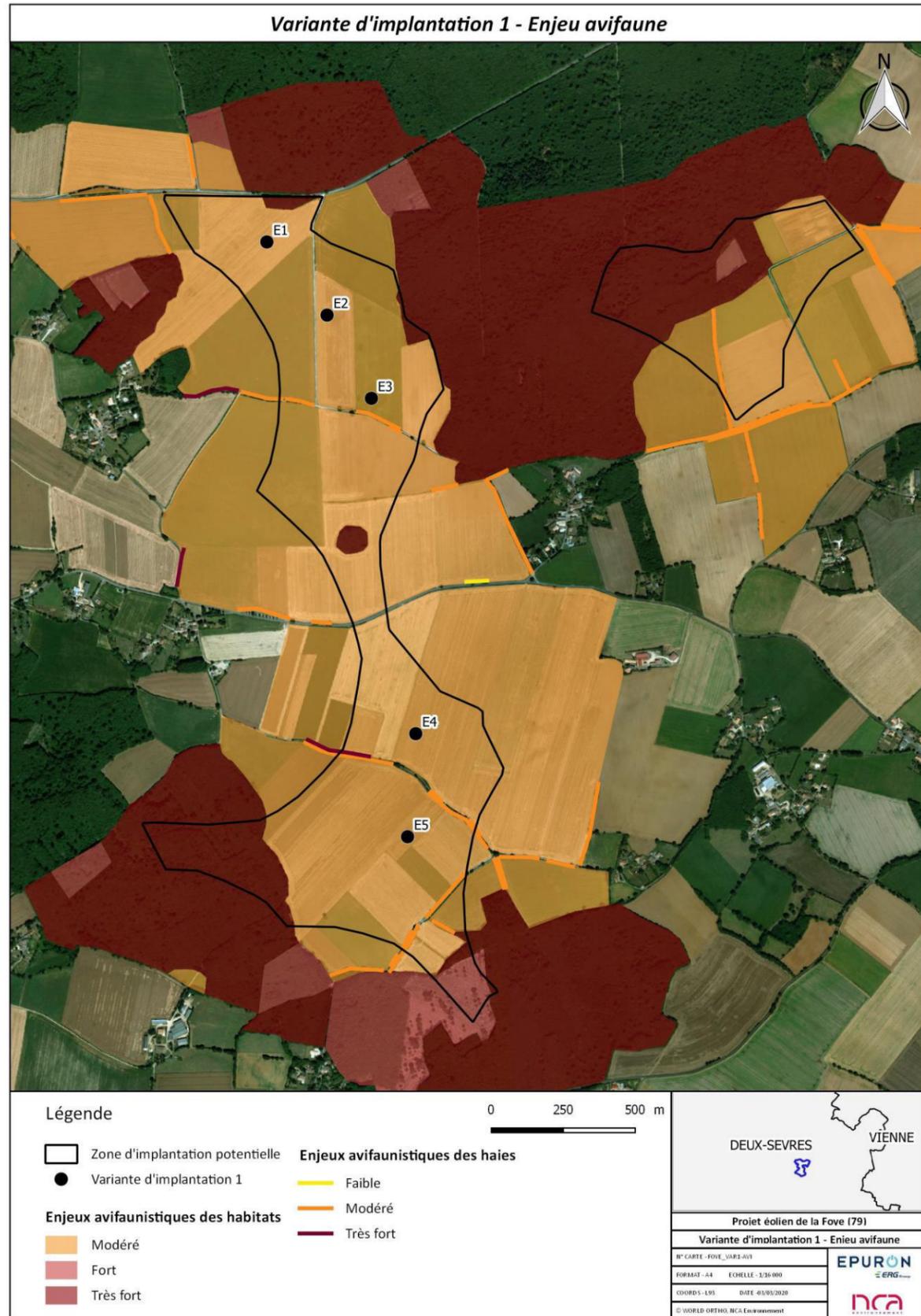
IV. 2. 1. 1. Variante d'implantation 1

Tableau 122 : Analyse de la variante d'implantation 1

		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
AVIFAUNE	Hivernage	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements de Pluviers et Vanneaux = impact très faible</p> <p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les groupes d'Alouette lulu ou individus isolés = impact très faible à négligeable (les travaux ne se feront pas de manière simultanée sur toutes les plateformes)</p> <p>Dérangement moins significatif pour les rapaces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (<2 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) = impact très faible à négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Pluvier doré (175 m) et le Vanneau huppé (260m), représentant une perte indirecte peu significative de surface utilisable par rapport au territoire disponible dans l'aire d'étude éloignée (plaines cultivées) = impact brut très faible pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision modéré pour le Milan royal, faible pour l'Oedicnème criard, le Pluvier doré, l'Alouette lulu et l'Aigrette garzette, et très faible pour le Busard Saint-Martin, l'Elanion blanc, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin, l'Oie cendrée, le Vanneau huppé, la Grande aigrette, et le Hibou des marais = impact brut très faible à modéré pour le risque de collision</p>	32,5	<p><u>Atouts</u> :</p> <p>Bas de pale à 48 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol</p> <p><u>Contraintes</u> :</p> <p>Occupation de l'ensemble des espaces ouverts -> perte d'habitat pour les rassemblements intermittents</p>
	Nidification	<p>L'ensemble des éoliennes se trouve dans des cultures, habitat favorable aux Busards, à l'Oedicnème, au Bruant proyer, à l'Alouette des champs... --> risque de destruction ponctuelle de nids = impact très faible à modéré</p> <p>Eolienne E3 se situe à proximité directe d'une haie --> risque de dérangement pouvant affecter la nidification d'espèces bocagères ou nicheuses dans la végétation herbacée des lisières = impact très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (<2 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) de terrain de chasse pour l'ensemble des espèces et de surface favorable à la nidification du Busards, Oedicnème criard, Alouette des champs, Bruant proyer, Gorgebleue = impact très faible à négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur l'Alouette des champs (93 m) soit ~3,8% de surface utilisable pour l'alimentation et nidification dans l'AEI (impact modéré), sur la Fauvette grisette (79 m) représentant <1% de la surface utilisable (cultures et lisières) (impact faible), et sur la Linotte mélodieuse (135 m) représentant une perte indirecte non significative (<0,5%) de la surface non modifiée utilisable dans l'AEI (toutes haies, lisières, fourrés) (impact très faible) = impact très faible à modéré pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision élevé pour l'Alouette des champs, modéré pour l'Autour des palombes, la Bondrée apivore, le Busard cendré, l'Elanion blanc, le Milan noir, le Martinet noir, l'Engoulevent, le Pigeon colombin, la Tourterelle des bois, le Faucon crécerelle, l'Alouette lulu, faible à très faible pour l'ensemble des taxons nichant ou s'alimentant dans les espaces ouverts, les haies proches et les boisements ; moins probable pour les autres espèces = impact très faible à fort pour le risque de collision</p>	210,5	<p><u>Atouts</u> :</p> <p>Bas de pale à 48 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol</p> <p><u>Contraintes</u> :</p> <p>Implantation dans l'ensemble des milieux ouverts entre deux massifs boisés -> augmentation du risque de collision des espèces forestières en transit</p>
	Migration	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements d'Oedicnèmes, de Pluviers et Vanneaux = impact très faible</p> <p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les groupes d'Alouette lulu ou individus isolés = impact très faible à négligeable (les travaux ne se feront pas de manière simultanée sur toutes les plateformes)</p> <p>Dérangement moins significatif pour les rapaces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable</p> <p>Dérangement peu significatif pour les migrants actifs en simple survol de la zone de projet = impact très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (<2 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) = impact très faible à négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Pluvier doré (175 m) et le Vanneau huppé (260m), représentant une perte indirecte non significative de surface utilisable par rapport au territoire disponible dans l'aire d'étude éloignée (plaines cultivées) = impact très faible pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision modéré pour le Busard cendré, les Milans noir et royal, et l'Alouette lulu ; et très faible à faible pour les autres espèces, qu'ils soient en halte, ou en survol actif = impact brut très faible à modéré pour le risque de collision</p> <p>Effet barrière connu pour la majorité des espèces à enjeu : impact très faible pour les rapaces, les Cigognes, la Grue cendrée, le Vanneau huppé et le Courlis cendré ; et faible pour le Pluvier doré = impact très faible à faible</p>	100	<p><u>Atouts</u> :</p> <p>Bas de pale à 48 m et hauteur en bout de pale à 165 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol, limitation de la hauteur (migration souvent >200m)</p> <p><u>Contraintes</u> :</p> <p>Amplitude du parc importante perpendiculaire à l'axe de migration (1,6 km) -> Effet barrière accentué</p> <p>Occupation de l'ensemble des espaces ouverts -> perte d'habitat pour les rassemblements intermittents</p>

	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
CHIROPTERES	Aucune destruction de gîte envisagée, très faible proportion de linéaire de haies détruit (<0,8%) et éoliennes localisées en milieu ouvert. Impact brut sur les habitats = négligeable.	<p>Avec une largeur de rotor de 117 m maximum, et un mât de 106 m maximum, le bas de pale s'élèvera à environ 48 m, soit environ 4 fois la hauteur de canopée (10 - 15 m). = Risque de collision négligeable pour les espèces ne pratiquant pas le haut vol avec déconnexion du bas de pale au sol.</p> <p>Un mât d'éolienne se situe à proximité directe d'une lisière de haie (E3) induisant un survol de celle-ci. Une éolienne dans une parcelle d'enjeu modéré (E5). 1 mât d'éolienne se trouve à moins de 100 m d'une haie d'enjeu fort (E3).</p> <p>L'ensemble des éoliennes présentent un risque fort de collision pour les Noctules et la Sérotine commune et très fort pour la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl lors des déplacements en plein ciel (migration et transit) et de la chasse en lisière (comportement de poursuite). Le risque est modéré pour l'éolienne E3 pour la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin, le Minioptère de Schreibers, et la Pipistrelle pygmée lors de la chasse en lisière (comportement de poursuite). Pour la Pipistrelle de Nathusius, le risque est avant tout ciblé sur la période de migration. Impact brut pour la collision = modéré à très fort.</p>	47	<p>Atout : Bas de pale à 48 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol</p> <p>4 éoliennes sur les 5 sont situées à plus de 100 m des linéaires de haies et des boisements. -> éloignement des enjeux forts et limitation du risque de collision (chasse en lisière et canopée)</p> <p>Contrainte : Proximité du mât de l'éolienne E3 avec haie d'enjeu fonctionnel fort (45 m) -> survol de la haie par les pales</p> <p>Localisation entre deux massifs boisés et nombre d'éoliennes = effet cumulé du risque de collision au sein du parc</p>
HERPETOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
ENTOMOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
MAMMIFERES TERRESTRES	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
FLORE / HABITATS NATURELS	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	

Les cartes suivantes rappellent les enjeux identifiés pour l'avifaune (période de nidification) et les chiroptères, en localisant les éoliennes de la variante. Il s'agit des groupes les plus sensibles pour le projet, et le lecteur pourra ainsi se référer à ces cartes pour apprécier les impacts bruts attendus explicités dans le tableau précédent.



IV. 2. 1. 2. Variante d'implantation 2

Tableau 123 : Analyse de la variante d'implantation 2

		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
AVIFAUNE	Hivernage	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements de Pluviers et Vanneaux = impact très faible</p> <p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les groupes d'Alouette lulu ou individus isolés = impact très faible à négligeable (les travaux ne se feront pas de manière simultanée sur toutes les plateformes)</p> <p>Dérangement moins significatif pour les rapaces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (~1 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) = impact très faible à négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Pluvier doré (175 m) et le Vanneau huppé (260m), représentant une perte indirecte peu significative de surface utilisable par rapport au territoire disponible dans l'aire d'étude éloignée (plaines cultivées) = impact brut très faible pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision modéré pour le Milan royal, faible pour l'Oedicnème criard, le Pluvier doré, l'Alouette lulu et l'Aigrette garzette, et très faible pour le Busard Saint-Martin, l'Elanion blanc, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin, l'Oie cendrée, le Vanneau huppé, la Grande aigrette, et le Hibou des marais = impact brut très faible à modéré pour le risque de collision</p>	29,25	<p><u>Atouts :</u> Bas de pale à 49 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol</p> <p><u>Contraintes :</u> Occupation de l'ensemble des espaces ouverts -> perte d'habitat pour les rassemblements internuptiaux</p>
	Nidification	<p>L'ensemble des éoliennes se trouve dans des cultures, habitat favorable aux Busards, à l'Oedicnème, au Bruant proyer, à l'Alouette des champs... --> risque de destruction ponctuelle de nids = impact très faible à modéré</p> <p>Eolienne E3 se situe à proximité directe d'une haie --> risque de dérangement pouvant affecter la nidification d'espèces bocagères ou nicheuses dans la végétation herbacée des lisières = impact très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (~1 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) de terrain de chasse pour l'ensemble des espèces et de surface favorable à la nidification du Busards, Oedicnème criard, Alouette des champs, Bruant proyer, Gorgebleue = impact très faible à négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur l'Alouette des champs (93 m) soit ~3% de surface utilisable pour l'alimentation et nidification dans l'AEI (impact modéré), sur la Fauvette grisette (79 m) représentant <0,5% de la surface utilisable (cultures et lisières) (impact très faible), et sur la Linotte mélodieuse (135 m) représentant une perte indirecte non significative (<0,5%) de la surface non modifiée utilisable dans l'AEI (toutes haies, lisières, fourrés) (impact très faible) = impact très faible à modéré pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision élevé pour l'Alouette des champs, modéré pour l'Autour des palombes, la Bondrée apivore, le Busard cendré, l'Elanion blanc, le Milan noir, le Martinet noir, l'Engoulevent, le Pigeon colombin, la Tourterelle des bois, le Faucon crécerelle, l'Alouette lulu, faible à très faible pour l'ensemble des taxons nichant ou s'alimentant dans les espaces ouverts, les haies proches et les boisements ; moins probable pour les autres espèces = impact très faible à fort pour le risque de collision</p>	194,75	<p><u>Atouts :</u> Bas de pale à 49 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol</p> <p><u>Contraintes :</u> Implantation dans l'ensemble des milieux ouverts entre deux massifs boisés -> augmentation du risque de collision des espèces forestières en transit</p>
	Migration	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements d'Oedicnèmes, de Pluviers et Vanneaux = impact très faible</p> <p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les groupes d'Alouette lulu ou individus isolés = impact très faible à négligeable (les travaux ne se feront pas de manière simultanée sur toutes les plateformes)</p> <p>Dérangement moins significatif pour les rapaces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable</p> <p>Dérangement peu significatif pour les migrateurs actifs en simple survol de la zone de projet = impact très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (~1 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) = impact très faible à négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Pluvier doré (175 m) et le Vanneau huppé (260m), représentant une perte indirecte non significative de surface utilisable par rapport au territoire disponible dans l'aire d'étude éloignée (plaines cultivées) = impact très faible pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision modéré pour le Busard cendré, les Milans noir et royal, et l'Alouette lulu ; et très faible à faible pour les autres espèces, qu'ils soient en halte, ou en survol actif = impact brut très faible à modéré pour le risque de collision</p> <p>Effet barrière connu pour la majorité des espèces à enjeu : impact très faible pour les rapaces, les Cigognes, la Grue cendrée, le Vanneau huppé et le Courlis cendré ; et faible pour le Pluvier doré = impact très faible à faible</p>	92	<p><u>Atouts :</u> Bas de pale à 49 m et hauteur en bout de pale à 165 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol, limitation de la hauteur (migration souvent >200m)</p> <p><u>Contraintes :</u> Amplitude du parc importante perpendiculaire à l'axe de migration (1,7 km) -> Effet barrière accentué</p> <p>Occupation de l'ensemble des espaces ouverts -> perte d'habitat pour les rassemblements internuptiaux</p>

	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
CHIROPTERES	Aucune destruction de gîte envisagée, très faible proportion de linéaire de haies détruit (<0,8%) et éoliennes localisées en milieu ouvert. Impact brut sur les habitats = négligeable.	<p>Avec une largeur de rotor de 131 m maximum, et un mât de 114 m maximum, le bas de pale s'élèvera à environ 49 m, soit environ 4 fois la hauteur de canopée (10 - 15 m). Risque de collision négligeable pour les espèces ne pratiquant pas le haut vol avec déconnexion du bas de pale au sol.</p> <p>Un mât d'éoliennes se situe à proximité directe d'un linéaire de haie induisant un survol de celle-ci (E3). On note également un survol d'un gîte à fort potentiel d'accueil dans cette même haie.</p> <p>2 mâts d'éoliennes se trouvent dans une parcelle à enjeu fonctionnel modéré pour les chiroptères.</p> <p>1 mât d'éolienne (E3) est situé à moins de 100 m d'une lisière d'enjeu fonctionnel fort avec 4 gîtes à fort potentiel d'accueil.</p> <p>L'ensemble des éoliennes présentent un risque fort de collision pour les Noctules et la Sérotine commune et très fort pour la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl lors des déplacements en plein ciel et de la chasse en lisière. Le risque est modéré pour l'éolienne E3 pour la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin, le Minioptère de Schreibers, et la Pipistrelle pygmée lors de la chasse en lisière. Pour la Pipistrelle de Nathusius, le risque est avant tout ciblé sur la période de migration. Impact brut pour la collision = modéré à très fort.</p>	42	<p>Atouts : Bas de pale à 49 m -> déconnexion des enjeux localisés au sol</p> <p>1 éolienne de moins que la variante 1 et 3 mâts d'éolienne sur les 4 sont situés à plus de 100m d'une haie ou d'une lisière -> éloignement des enjeux forts et limitation du risque de collision (chasse en lisière et canopée)</p> <p>Contraintes : Proximité du mât de l'éolienne E3 avec haie d'enjeu fonctionnel fort (45 m) -> survol de la haie par les pales</p> <p>Localisation entre deux massifs boisés et nombre d'éoliennes = effet cumulé du risque de collision au sein du parc</p>
HERPETOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
ENTOMOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
MAMMIFERES TERRESTRES	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
FLORE / HABITATS NATURELS	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	

Les cartes suivantes rappellent les enjeux identifiés pour l'avifaune (période de nidification) et les chiroptères, en localisant les éoliennes de la variante. Il s'agit des groupes les plus sensibles pour le projet, et le lecteur pourra ainsi se référer à ces cartes pour apprécier les impacts bruts attendus explicités dans le tableau précédent.

